

Collecte des déchets

Familleureux, Seneffe, Petit-Roeulx

PMC : lundi 29 juin

Conteneur papiers-cartons : lundi 29 juin

Déchets résiduels (moka) : jeudi 2, 16, 30 juillet

Déchets organiques (vert) : jeudi 25 juin

Arquennes, Feluy

PMC : lundi 29 juin

Conteneur papiers-cartons : lundi 13 juillet

Déchets résiduels (moka) : vendredi 3, 17, 31 juillet

Déchets organiques (vert) : vendredi 26 juin

Recyparc Hygea

(rue de Tyberchamps - près du Canal)

Les recyparcs sont à nouveau ouverts les samedis. Depuis le 15 juin, l'horaire de haute saison est appliqué. Pendant cette période, les recyparcs ouvriront leurs portes à 10h (eu lieu de 9h) et les fermeront à 18h00 (au lieu de 17h00) du mardi au vendredi. Le samedi, les recyparcs seront ouverts de 9h à 17h comme pour l'horaire d'hiver (dernier accès 15' avant la fermeture). Le service qui délivre les cartes d'accès aux recyparcs Hygea et permet aux citoyens d'acquiescer des quotas supplémentaires est à nouveau accessible depuis le 2 juin 2020.

Mesures de circulation

Dans le cadre d'un aménagement du parking en gravier et à une réparation des pavés, le chemin de halage entre le pont tournant et l'écluse 18 (à proximité de la Rue des Carrières et de la Rue de Chèvremont) sera fermé à toute circulation à partir du 15 juin 2020.

Mais bonne nouvelle: le chantier qui était en cours entre les écluses 20 et 19 (à proximité de la Rue de la Samme et de l'Avenue du Viaduc) est terminé et cette portion du chemin de halage est donc à nouveau ouverte à toute circulation à partir du 15 juin 2020.

Enquête publique

La société Roosens Bétons à Familleureux a introduit une demande de permis unique pour l'aménagement et l'exploitation d'une nouvelle unité de production d'éléments en béton précontraint d'une capacité de production de 450 tonnes/jours. L'enquête publique a lieu du 18 juin au 2 juillet 2020. Le dossier est téléchargeable sur <https://www.seneffe.be/enquetes/PUN168>. Les observations peuvent être adressées au Collège com-

munal de et à Seneffe, rue Lintermans 21 ou environnement@seneffe.be.

Une réunion d'information aura lieu le lundi 22 juin 2020 à 19 heures à la salle Fier à Bras, rue Ferrer, 2 à 7181 Familleureux. Suite à la crise sanitaire et aux dispositions de distanciation sociale, les places seront limitées aux 50 premières personnes (hors organisateurs - ce nombre pouvant être revu suite aux décisions du

Conseil National de Sécurité). Toutes les mesures seront prises (gel hydroalcoolique, distanciation physique, masque vivement recommandé...) afin de garantir la sécurité.

La réunion sera filmée et pourra être visionnée dès le 24 juin et jusqu'au 2 juillet 2020 sur www.seneffe.be/reu-200622.

Masques buccaux du Fédéral

Les masques buccaux fournis par le Gouvernement fédéral sont disponibles dans votre pharmacie depuis le 15 juin. La distribution se fait progressivement en fonction de l'âge du chef de ménage à savoir :

- Jeudi 18 juin : 55 ans et plus (né en 1965 ou avant)
- Vendredi 19 juin : 50 ans et plus (né en 1970 ou avant)
- Lundi 22 juin : 45 ans et plus (né en 1975 ou avant)
- Mardi 23 juin : 40 ans et plus (né en 1980 ou avant)
- Mercredi 24 juin : 35 ans et plus (né en 1985 ou avant)
- Jeudi 25 juin : 30 ans et plus (né en 1990 ou avant)
- Vendredi 26 juin : tout le monde.

Le chef de famille devra présenter au pharmacien les cartes d'identité de tous les membres de la famille ou sa carte d'identité ainsi qu'un certificat de composition familiale (disponible en forme électronique).

Pour obtenir ce certificat :

- Aller sur <https://www.ibz.be/fr/identite>
- Se connecter via un lecteur de carte d'identité électronique
- Cliquer sur « Mon Dossier »
- Cliquer à nouveau sur « Mon Dossier » dans la langue de votre choix
- Sélectionner « Mes certificats »
- Sélectionner « Certificat de composition de ménage »
- Puis « Sauvegarder comme PDF »
- Imprimer

Plus d'informations sur <https://www.info-coronavirus.be/fr/news/masques-defense/>

Plus de parkings vélo sur l'entité... oui mais où ?

La Commune de Seneffe souhaite multiplier les parkings "arceaux" vélos sur l'entité.

Si vous observez des lieux où le placement d'arceaux vélos serait utile, il suffit d'envoyer l'adresse précise par mail, si possible accompagnée d'une photo, à l'adresse suivante :

mobilite@seneffe.be.

Nous ne manquerons pas d'étudier votre demande.

Offre d'Emploi

Plus d'infos : www.seneffe.be

La Commune de Seneffe recherche un.e instituteur.trice primaire (F/M/X) en immersion anglophone

Stages d'été Espace Jeunes - Du 6 au 31 juillet 2020

Le programme, le talon d'inscription, la fiche médicale et le règlement d'ordre intérieur sont disponibles sur le site de la commune www.seneffe.be.

Les activités sont organisées de 9h à 16h avec possibilité d'accueil à partir de 7h le matin et

jusque 18h le soir sur les sites de Feluy et Arquennes. Le ramassage en bus gratuit.

Toutes les mesures seront prises afin de garantir les mesures d'hygiène et de distanciation sociale durant ces quatre semaines. Du gel et du savon en

suffisance seront mis à disposition des enfants.

Renseignements et inscription : Service Jeunesse - Mesdames Evelyne Magotte et Céline Rouge Rue des Canadiens, 15 - 7180 - Seneffe - 064/52.17.97 jeunesse@seneffe.be

Communication à destination de tous les acteurs économiques de l'entité de Seneffe

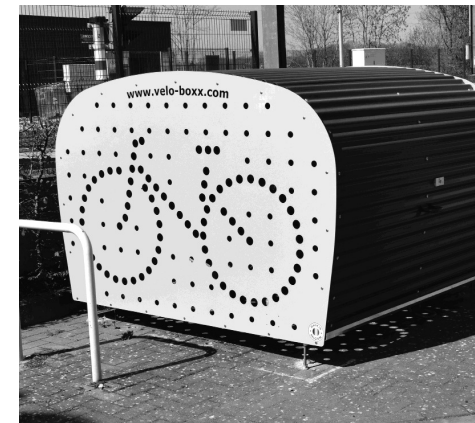
Vous exercez une profession libérale, vous êtes commerçant, artisan, entrepreneur, indépendant, gérant d'entreprise, artiste ou autre et avez été impacté par la crise économique liée à la situation sanitaire actuelle ?

L'Administration communale a prévu une exonération de la taxe enseigne durant la crise. En partenariat avec l'Association des Commerçants et Artisans de Seneffe ainsi que Seneffe Entreprises, la commune souhaite aller plus loin pour vous soutenir.

Pour appréhender au mieux vos besoins, nous vous invitons à nous faire part du type de soutien que la commune et les associations pourraient vous apporter.

Transmettez-nous vos informations via le formulaire en ligne sur www.seneffe-entreprises.be avant le 28 juin.

Mise à disposition d'abris vélo



La mobilité douce a le vent en poupe à Seneffe. Les cyclistes sont de plus en plus nombreux à sillonner notre territoire, à des fins de loisir ou professionnelles.

Le stationnement sécurisé des deux roues constitue un maillon d'un développement

cohérent des deux roues sur l'entité. La Commune équipe son territoire.

Trois abris vélo SECURISES sont, à ce jour, disponibles : Centre sportif d'Arquennes, Place de la Gare à Familleureux et Service Travaux (rue des Canadiens à Seneffe).

Comment réserver ? Un courrier ou un mail à l'attention du Collège communal suffit : mobilite@seneffe.be.

Coût ? L'occupation est gratuite. Un contrat d'occupation est conclu pour un an, renouvelable. Un badge d'accès est remis en échange d'une caution.

Pour info, une occupation occasionnelle est possible pour les utilisateurs du centre sportif d'Arquennes.

Renseignements : Service Mobilité (064/52.17.45 - mobilite@seneffe.be).